Checklist pour vous aider à choisir votre plateforme agréée ou solution compatible

Les **Plateformes agréées** sont des plateformes privées, immatriculées auprès de l'administration fiscale, permettant aux utilisateurs de déposer, transmettre et recevoir les factures au format électronique.

Les **Solutions compatibles** sont des plateformes privées non immatriculées, mais adossées à des plateformes agréées, permettant d'émettre et de recevoir des factures au format électronique conforme.

01 CONFORMITÉ ET AGRÉMENT

- [] La plateforme est-elle agréée par la DGFiP ou la solution est-elle adossée à une plateforme agréée ?
- [] Prend-elle en charge tous les formats réglementaires requis (UBL, CII, Factur-X) ?
- [] La plateforme dispose-t-elle de certifications de sécurité (ISO 27001 ou équivalent) ?

02 ADÉQUATION AVEC VOS CAS D'USAGE

- [] La PDP couvre-t-elle tous vos types de flux : B2B, B2G, B2C, international ?
- [] Peut-elle gérer vos volumes actuels et prévisionnels de factures ?
- [] Est-elle adaptée à vos cas spécifiques (acomptes, avoirs, autofacturation, etc.) ?
- [] Est-elle compatible avec votre logiciel de gestion ?
- [] Permet-elle la gestion de modules annexes (paiement, relance automatique, CRM) ?
- [] Le support client est-il disponible, réactif et francophone ?

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

03 INTERFACE ET EXPÉRIENCE UTILISATEUR

- L'interface est-elle facile d'utilisation pour vos équipes ? ☐
- Existe-t-il une offre de formation ou d'accompagnement au démarrage? ☐
- Dispose-t-elle de tableaux de bord personnalisables et d'indicateurs utiles ? ☐
- Peut-on facilement exporter les données et archives ? ☐

04 SÉCURITÉ, STOCKAGE ET CONFORMITÉ RGPD

- Quelle est la durée d'archivage incluse ? Est-elle conforme aux exigences fiscales ? ☐
- Quelle est la capacité de stockage incluse dans l'offre ? ☐

05 TARIFICATION ET CONTRACTUALISATION

- La tarification est-elle basée sur le volume de factures (entrantes/sortantes) ? ☐
- Y a-t-il des coûts additionnels (augmentation de volume, nombre d'utilisateurs, formations...) ? ☐
- Le contrat est-il souple (résiliation, durée, évolutivité) ? ☐

Contacter votre CAPEB pour plus d'informations sur la facturation électronique

Testez vous

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment